



Campagne participative DNF : aidez-nous à dénoncer la désinformation de l'industrie du tabac

Rubrique : actualités - Date : vendredi 30 novembre 2012

La nouvelle action de communication de DNF pour dénoncer les tentatives de désinformation de l'industrie du tabac a été lancée via un nouveau mode collaboratif : chacun peut contribuer financièrement à la diffusion de cette campagne qui a déjà reçu l'accueil enthousiaste de la presse et dépassé les 14 000 euros de contributions financières et d'espace offerts.

Sur la plate-forme « Mass to Mass », la campagne de DNF vise désormais un second palier : 50 000 euros, permettant ainsi à nos messages d'atteindre une audience sans précédent.

Contribuez à donner encore plus d'envergure à la diffusion de la campagne : 66% du montant de votre don est déductible de vos impôts (Dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu fiscal du montant de votre don, hors frais bancaires, vous sera adressé par DNF à la date de réalisation de la campagne. Ce reçu vous permettra d'attester votre don auprès de l'administration fiscale).

Il vous suffit de cliquer sur ce lien : <http://www.masstomass.com/index.php?act=fiche&id>